



FILIERE TND
CENTRE DE RESSOURCES
AUTISME
PAYS DE LA LOIRE

Projet d'établissement 2026-2030

version synthétique - juillet 2026



Cadre d'intervention

A ce jour, l'activité du CRA Pays de la Loire est délimitée par 3 cadres d'intervention :

- la **Stratégie nationale pour les Troubles du Neuro-Développement (TND) 2023-2027**
- les **Recommandations de bonnes pratiques (RBPP) de la Haute Autorité de Santé** : dépistage, diagnostic, évaluation, intervention
- Le **décret du 5 mai 2017** relatif à l'organisation et au fonctionnement des centres de ressources autisme



Professionnels et compétences

52 professionnels pour 35,20 ETP (fin 2025)

- Directeur
- Médecin coordonnateur
- Responsables scientifiques
- Médecins (pédopsychiatre, psychiatre, neuropédiatre)
- Cheffes de service
- Comptable
- Documentaliste
- Educateurs Spécialisés
- Enseignant Spécialisé mis à disposition par l'Éducation nationale
- Infirmière
- Assistantes de service social
- Orthophonistes
- Psychologues
- Psychomotriciennes
- Secrétaires
- Adjointes administratives
- Chargée de mission formation
- Chargée de mission qualité / projets
- Chargé de communication

GCSMS

Le CRA est structuré en un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale constitué de 6 collèges :

- CHU d'Angers
- VYV3 PDL
- structures sanitaires
- struct. médico-sociales
- professionnels libéraux
- associations de familles

Missions



Information, accueil
et orientation



Appui aux diagnostics
complexes



Formation proches
aidants et
professionnels



Recherche



Expertise auprès
des instances et des
services territoriaux



Veille sur les
pratiques



Animation du réseau
régional et local
Appui aux Maisons
Départementales des
Personnes Handicapées



Documentation

Publics accueillis et implication au sein du CRA

Le CRA s'adresse à **toute personne intéressée ou concernée par le Trouble du Spectre de l'Autisme.**

Une place est donnée à ces bénéficiaires dans la priorisation des axes de travail. Le CRA veille à recueillir leur niveau de satisfaction. Pour ce faire, différentes modalités sont mises en place :

- comité de pilotage du GCSMS CRA (COPIL)
- groupes de travail sur des projets ciblés
- enquêtes de satisfaction

Perspectives à 5 ans

1

Implication des personnes TSA et leurs proches dans le fonctionnement du CRA

2

Accès au diagnostic à tous les âges de la vie en lien avec les partenaires

3

Diffusion des RBPP afin de promouvoir un accompagnement de qualité

4

Ancrage territorial du CRA au sein du périmètre TND

5

Evolution de l'organisation du CRA pour répondre aux enjeux actuels